

TRAITEMENT DU LINGE CONTAMINÉ OU RISQUÉ D'ÊTRE CONTAMINÉ PAR COVID-19

FINALITÉ DE CETTE FICHE :

Le déshabillage des lits ou la manipulation du linge est une intervention à risque d'aérosolisation bien connue pour de nombreux micro organismes. Il convient donc de bien encadrer l'étape de récupération du linge et des draps et de proposer un équipement de protection individuel.

Des mesures d'hygiène stricte ne s'imposent que pour les chambres et les logements de cas confirmés.

TYPE DE TEXTILES CONCERNÉS PAR CE MODE OPÉRATOIRE

Linge de lits et vêtements de la personne malade.

PROFESSIONNELS EN CHARGE DU TRAITEMENT DE CES TEXTILES

Les professionnels en charge du linge et de la literie sont plus exposés au risque d'exposition par aérosolisation. Ces professionnels doivent pouvoir bénéficier d'équipements de protection individuelle (rappelés ci-dessous) appropriés au risque. Ils doivent se protéger avec un masque.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Ne pas secouer les draps et le linge
- Ne pas plaquer les draps et le linge contre soi
- Emballer les draps et le linge dans un sac hydrosoluble

Si et seulement si la chambre est quittée par le malade : respectez un délai de latence de 30 minutes avant d'intervenir dans la chambre ou dans le logement est nécessaire.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE DES PROFESSIONNELS EN CHARGE DU TRAITEMENT DU LINGE

Au préalable : lavage des mains avec savon antiseptique ou SHA.

Port obligatoire :

- d'une combinaison à usage unique
- de gants non stériles
- des sur chaussures
- de lunettes de protection
- d'un masque de protection chirurgical ou de type FFP2 si l'établissement en dispose

Les professionnels procéderont à leur déshabillage conformément au mode opératoire intitulé « tenue professionnelle et Covid-19 ». Pour rappel, l'ensemble du matériel est jeté de manière sécurisée à l'exception des lunettes qui, une fois désinfectées, peuvent être réutilisées. La charlotte, le tablier et les sur chaussures ont une durée d'utilisation de 8h si le professionnel est amené à intervenir dans plusieurs chambres.

TRAITEMENT DU LINGE

Le linge contaminé doit arriver près de la machine dans un sac hydrosoluble enfermé dans un sac poubelle lui-même fermé.

Le linge est ainsi versé directement dans la machine sans toucher le sac hydrosoluble.

Le sac poubelle est jeté.

Utilisation d'un programme à 60° pour le linge avec ajout possible d'un désinfectant avec la lessive.
Pour le linge qui ne peut être nettoyé à 60° : l'enfermer dans un sac hydrosoluble lui-même enfermé dans un sac plastique pendant 72 H puis laver le linge en cycle normal avec le sac hydrosoluble.

Cette fiche d'utilisation confère des repères aux établissements et services du social et médico-social.

L'ensemble de ces derniers ne bénéficie pas toujours des mêmes possibilités.

Il leur appartient par conséquent de l'adapter selon leurs contraintes et moyens respectifs.